



SYGADE

BULLETIN

SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

No.5 JANVIER 1994

Bienvenus au cinquième numéro du Bulletin du SYGADE.

SYGADE 5.0 sortira à la date prévue

L'élaboration du logiciel pour la version 5.0 du SYGADE, qui sortira en septembre 1994, se déroule comme prévu. Une réunion d'évaluation a été organisée en septembre 1993 pour examiner les résultats de la phase de conception du système. L'examen a porté sur l'architecture du système, la conception de la base de données, le plan d'ensemble de la documentation destinée aux utilisateurs, les méthodes de formation et le plan d'essai pour la phase de construction. Un représentant de la Banque mondiale, un utilisateur du SYGADE et un expert de l'interface homme-machine du Département d'informatique de l'Université de Strathclyde ont participé à cette réunion.

Une réunion d'évaluation interne a également eu lieu au sein du Programme SYGADE. La réaction des participants a été généralement favorable. Ils se sont intéressés en particulier à la description et à la démonstration pratique (prototype) de l'architecture du système et au plan d'ensemble de la documentation destinée aux utilisateurs. Les propositions et modifications faites à la suite de cette réunion ont été incorporées, mais les travaux en vue du perfectionnement des états de sortie type se poursuivent encore et seront terminés prochainement.

Cela a marqué la fin de la phase de conception du système et le début de la phase de construction, qui consiste principalement dans la programmation et l'essai du nouveau système, et dans l'élaboration de tous les manuels à l'intention des utilisateurs.

Comité directeur du Programme conjoint

Le Comité directeur du Programme conjoint PNUD/CNUCED/Banque mondiale sur la gestion de la dette a tenu sa quatrième réunion à Genève, le 17 novembre. Les participants ont discuté de l'élaboration du système, des activités menées sur le terrain, aux niveaux régional et national, depuis la dernière réunion du Comité directeur et des ressources qui seront nécessaires dans l'avenir. Une évaluation du Programme conjoint aura lieu dans le courant du deuxième trimestre de 1994.

ESAI DARM

Comme nous l'avons déjà dit dans les précédents numéros du Bulletin, les gouvernements de 10 pays d'Afrique orientale et australe ont mis sur pied un programme intitulé "Eastern and Southern African Initiative in Debt and Reserves Management". Ce programme a été établi officiellement lors d'une réunion de son Groupe directeur, qui s'est tenue aux Bahamas le 20 septembre 1993 et au cours de laquelle le Conseil des Gouverneurs, le Comité exécutif et le Directeur exécutif du Programme ont été élus. Avec le soutien technique et financier de donateurs bilatéraux, de l'African Capacity Building Foundation, de la Banque mondiale, de la CNUCED, du secrétariat du Commonwealth et d'autres organisations internationales, des services de formation et de conseil seront fournis par l'intermédiaire d'un secrétariat régional, rattaché à la Reserve Bank du Zimbabwe. Des arrangements financiers sont mis au point actuellement pour soutenir cette opération régionale dont le coût pendant les trois premières années est estimé à 10,2 millions de dollars. A la demande du Programme, la CNUCED affectera au secrétariat régional un technicien en chef qui sera chargé de la formation et de l'assistance en ce qui concerne l'utilisation et le fonctionnement du SYGADE (voir p.10).

TABLE DES MATIERES : Mise à jour de la version 4.1 Plus page 2... Ce qu'il faut savoir de la version 5.0 page 2... Formation à l'utilisation du SYGADE page 3... Informations techniques page 4... Le SYGADE en Argentine (page 5) et au Costa Rica (page 6)... Publications page 9...

Mise à jour de la version 4.1Plus

La première mise à jour de la version 4.1Plus est parue en mars 1993 et la seconde paraîtra à la fin de janvier 1994. La documentation a été modifiée en conséquence. Voici les principaux éléments du SYGADE qui ont été mis à jour. La liste détaillée des modifications et la procédure d'installation seront envoyées aux utilisateurs en même temps que la version actualisée.

Etats de sortie

1. Il est maintenant possible d'exclure les contrepassations de l'Etat du Prêt.
2. Dans les projections, si la devise de paiement diffère de la devise du prêt, la devise de paiement est utilisée pendant la conversion de montants en autres devises.
3. Lorsque on imprime Arriérés de Principal et Arriérés d'Intérêt la remise créée dans le DRES est incluse dans les calculs.
4. Dans l'état des soldes du grand livre, les colonnes 10, 11 et 12 ont été changées pour inclure les opérations du grand livre 15, 25 et 35 (arriérés payés); 16, 26 et 36 (arriérés créés); 17 et 37 (arriérés rééchelonnés) et 19, 29 et 39 (arriérés remis).
5. Dans la Liste d'accords de prêt le calcul de la période de grâce et de la durée du prêt a été corrigé.
6. Lorsqu'on imprime les tableaux d'amortissement (échancier complet), si l'échancier de paiement est irrégulier et le montant à payer est enregistré en pourcentages, le système calcule les paiements sur la base du montant du prêt. Pour un prêt avec un seul échancier, il n'y a pas de problème, mais pour un prêt avec plusieurs échanciers le calcul est maintenant basé sur la valeur nominale de l'échancier.
7. Les opérations remises (créées dans le DRES) sont maintenant incluses dans les états du grand livre LDB065, 67-74, 76, 86 et 99.
8. Lorsqu'on imprime l'Effet des variations de taux du dollar sur la dette totale et les flux nets, le signe manquant dans la colonne 7 apparaît à présent.

Enregistrement de données

9. Le taux d'intérêt permet l'enregistrement jusqu'à cinq décimales.
10. Lorsqu'on enregistre les termes des accords bilatéraux dans le DRES, la formule utilisée pour le calcul des montants rééchelonnés et remis a été corrigée.

Gestion du système

11. Il est maintenant possible de sélectionner un bloc de prêts pour mettre à jour lors du report des tirages estimatifs.

Ce qu'il faut savoir pour passer de la version 4.1Plus à la version 5.0

Comme vous le savez, nous sommes en train d'élaborer la nouvelle version du SYGADE, qui est annoncée pour la fin de 1994. Le principal changement dans le nouveau système consiste dans l'interface graphique Windows, qui facilitera considérablement la saisie des données et la navigation entre les écrans (pour plus de détails sur Windows, voir **Informations techniques**). La nouvelle version permet en outre l'identification et l'enregistrement des prêts avec souplesse, le traitement des accords composites et l'utilisation de codes personnalisés, et elle comporte un système d'aide en ligne complet, des fonctions de génération d'états de sortie améliorées, des dispositifs de sécurité renforcés et un jeu de documents complet.

Toutefois, le passage à un système informatique de gestion de la dette entièrement nouveau n'est pas aussi facile que l'installation d'une version mise à jour. L'adoption de la version 5.0 du SYGADE obligera les responsables des services de gestion de la dette à apporter certaines modifications aux configurations matérielles et logicielles actuelles, à donner une formation complémentaire au personnel, et même parfois à modifier la structure des effectifs.

Pour aider les utilisateurs du SYGADE à prendre les dispositions nécessaires pour passer à la version 5.0, nous avons rédigé un document intitulé "**Introduction à la version 5.0 du SYGADE à l'intention des utilisateurs de la version 4.1Plus**", qui présente aux utilisateurs et aux responsables la nouvelle version du SYGADE, les problèmes liés à la conversion des données d'une version à l'autre, les besoins en matière de formation, le logiciel et le matériel nécessaires et qui explique comment le choix du matériel peut influencer sur les opérations journalières des services de gestion de la dette. Etant donné que le nouveau système peut être exploité en réseau, ce qui est un autre avantage de la version 5.0, une section traite spécialement des éléments importants à prendre en considération si cet environnement est choisi. Comme le passage au nouveau système occasionnera des frais, le document indique aussi le coût estimatif des différents composants logiciels et matériels nécessaires pour exploiter la version 5.0, afin d'aider les responsables à établir un budget.

Les informations qu'il contient devraient donc permettre aux utilisateurs d'établir un plan de transition complet, tenant compte de tous les éléments nécessaires pour passer aisément de la version 4.1Plus à la nouvelle version nettement améliorée, notamment pour choisir la configuration

matérielle et logicielle optimale. Ce document paraîtra au début de 1994. Il sera envoyé automatiquement à tous les utilisateurs actuels du SYGADE. Toutefois, si vous ne l'avez pas reçu d'ici là, ou si vous désirez obtenir des exemplaires supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

FICHIERS DE SAUVEGARDE CORROMPUS

Certains pays utilisateurs du SYGADE ont récemment signalé l'existence de fichiers de sauvegarde corrompus. Ce phénomène peut être dû, entre autres, à une coupure de courant ou à une surtension pendant le traitement des données. L'erreur ne peut être détectée au moment de la sauvegarde. En général, elle apparaît comme une erreur de séquence lors de la restauration des sauvegardes; le message suivant s'affiche alors sur l'écran.

```

----- ERREUR D'EXECUTION -----DB/254-----
" ERREUR DE SEQUENCE DANS LE FICHIER DE SAUVEGARDE ... "
  "NOTE: FICHIER INDEXE ##### INCOMPLET "
" CORRIGER LE FICHIER DU SAUVEGARDE ##### ET REESSAYER "
-----
***** APPUYER SUR <ENTER> POUR CONTINUER
  
```

La procédure de restauration remplace le fichier GDB existant sur le disque dur et, si elle n'aboutit pas, le fichier GDB correspondant est détruit. Attention : le fichier GDB étant vide désormais, il ne faut pas essayer de le sauvegarder.

En cas de problème, envoyez-nous sur une disquette le fichier de sauvegarde en cause pour que nous le corrigions; nous vous le renverrons et vous pourrez ensuite poursuivre la saisie des données. Nous vous conseillons en outre de conserver plusieurs sauvegardes des données du SYGADE sur les prêts afin d'éviter leur perte en cas de destruction accidentelle de l'une des sauvegardes (voir **Informations techniques**, dans le bulletin No 1).

CALENDRIER DES ACTIVITES DE FORMATION AU SYGADE (janvier-juillet 1994)

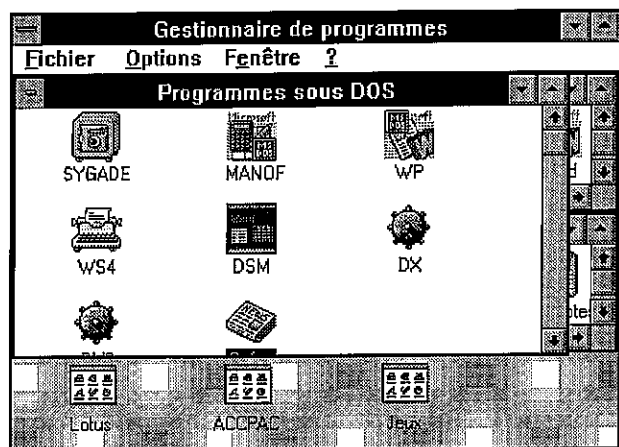
Lieu	Date	Type d'activité
Argentine	17 janvier - 25 février 1994	Utilisation du DRES et production d'états avancés à partir de cas réels
Bangladesh	Janvier 1994 Février - mars 1994 Avril - mai 1994 Mai 1994	Instruction pour remplir les formulaires concernant les prêts particulièrement complexes Formation avancée au SYGADE Atelier sur la gestion de la dette Formation au DPS
Liban	Janvier ou février 1994	Initiation au SYGADE

INFORMATIONS TECHNIQUES

La version 5.0 du SYGADE utilisera l'interface graphique Windows standard plutôt que DOS comme dans le cas de la version 4.1Plus.

Qu'est-ce que Windows ?

Le logiciel Windows 3.1 est une interface graphique pouvant être utilisée sur un PC avec le DOS. Au lieu de taper les commandes, comme avec le DOS, on positionne la souris sur des icônes en cliquant deux fois pour lancer les programmes et pour sélectionner les commandes dans des menus. Windows comprend plusieurs outils utiles, comme un logiciel de traitement de texte simple, un logiciel de dessin, une calculatrice, un calendrier et un gestionnaire de fichiers dans lequel on peut facilement copier, rebaptiser et supprimer des fichiers et des répertoires.



Partage des ressources :

La plupart des programmes DOS ont besoin de leur propre commande d'impression pour communiquer avec une imprimante. Si l'utilisateur a quatre programmes DOS et une nouvelle imprimante, il doit installer quatre commandes d'impression (une pour chaque programme). En revanche, les programmes Windows peuvent partager de nombreuses ressources. Ils nécessitent un seul gestionnaire d'imprimante, un seul pilote d'écran, etc. Le presse-papier (Clipboard) est probablement l'une des ressources partagées les plus utiles, car il permet de copier les informations d'un programme à un autre. Pour copier un graphique d'un tableur sur un logiciel de traitement de texte, il suffit de marquer le graphique dans le tableur, de sélectionner la fonction "Copier", de passer au logiciel de traitement de texte et de sélectionner "Insérer".

Quels sont les avantages de l'utilisation de Windows et des programmes Windows?

La plupart des sociétés de services et d'ingénierie en informatique développent des logiciels pour Windows. Ces programmes, qui suivent le standard Microsoft Windows, présentent de nombreux avantages par rapport aux programmes DOS. Rappelons que la version 5.0 du SYGADE est une version Windows, qui présente plusieurs avantages par rapport à la version 4.1Plus.

Standards :

Tous les programmes Windows suivent certains standards. Des fonctions comme "Imprimer", "Fermer" ou "Sauvegarder" figurent dans les mêmes menus dans tous les programmes et ont les mêmes touches de raccourci (combinaison de touches pouvant être utilisée au lieu de faire un choix dans un menu). Les programmes Windows ont donc beaucoup plus de points communs que les programmes DOS, si bien qu'il faut moins de temps à l'utilisateur pour se familiariser avec un nouveau programme.

Logiciels multitâches :

Plusieurs programmes peuvent être lancés simultanément dans différentes fenêtres. Par exemple, pendant que le SYGADE crée un tableau d'amortissement, l'utilisateur peut travailler sur un tableur ou taper un document sur le logiciel de traitement de texte. D'ailleurs, comme cela est expliqué dans le dernier bulletin, cette possibilité existe déjà avec la version 4.1Plus et Windows.

WYSIWYG :

Cette abréviation de l'expression "What You See Is What You Get" signifie que l'état imprimé se présente de la même façon que ce qui est affiché sur l'écran. Dans la plupart des programmes DOS (comme WordPerfect 5.1 pour DOS ou SYGADE 4.1Plus), les polices de caractères et la taille des caractères ne changent pas sur l'écran, même si on les modifie. Avec Windows, les changements apportés aux polices, à la taille des caractères - ainsi qu'aux graphiques - s'affichent sur l'écran.

Utilisation de la mémoire :

Alors que la plupart des programmes DOS ne peuvent accéder qu'à la mémoire conventionnelle (les premiers 640 kilooctets), Windows peut utiliser intégralement la mémoire disponible sur le PC. Il peut même en utiliser plus en recourant à la mémoire dite virtuelle, qui correspond en fait à l'espace libre sur le disque dur. Si le PC a 4 mégaoctets de mémoire et s'il faut 6 mégaoctets

pour lancer un programme, il est possible d'utiliser comme mémoire virtuelle une partie du disque dur, de manière à disposer d'une mémoire totale de 6 mégaoctets.

Programmes additionnels :

Comme cela a été dit précédemment, Windows comprend plusieurs programmes utiles, par exemple, un programme de dessin et un logiciel de traitement de texte.

Configuration automatique :

Dans la plupart des cas, la configuration du système dans Windows peut être modifiée sans utiliser le clavier. Par exemple, pour modifier le

The image shows a screenshot of the 'International' configuration dialog box in Windows. The title bar reads 'International'. The dialog is organized into several sections:

- Pays:** A dropdown menu showing 'France'.
- Langue:** A dropdown menu showing 'Français', with a list of other languages (Français, Islandais, Italien, Néerlandais, Norvégien) visible below it.
- Clavier:** A dropdown menu.
- Mesure:** A dropdown menu.
- Séparateur de listes:** A text field containing the character 'z'.
- Format de la date:** Two options are shown: '31/01/1994' and 'lundi 31 janvier 1994', each with a 'Modifier' button.
- Symbole monétaire:** Two options are shown: '1.22 F' and '-1.22 F', each with a 'Modifier' button.
- Format horaire:** An option is shown: '17:50:00' with a 'Modifier' button.
- Format des nombres:** An option is shown: '1.234.22' with a 'Modifier' button.

format de la date, on utilise le panneau de configuration (un des programmes inclus dans Windows) et on clique la souris sur l'option voulue, au lieu de taper les commandes dans les fichiers CONFIG.SYS ou AUTOEXEC.BAT, comme c'est le cas avec le DOS

Inconvénients :

Tous ces avantages s'accompagnent de quelques inconvénients. Windows nécessite un PC plus puissant que ceux qui exploitent les programmes DOS. Pour exploiter Windows et les logiciels Windows, il faut aussi un disque dur plus grand, davantage de mémoire, un écran et un adaptateur d'écran de meilleure qualité et plus rapides et une unité centrale (processeur) elle aussi plus rapide. De plus, en raison de l'interface graphique, la plupart des programmes Windows passent plus lentement que les programmes DOS. Mais, étant donné que les PC sont de plus en plus rapides et qu'il existe de plus en plus de programmes Windows, ces derniers sont de plus en plus populaires. Aujourd'hui, la plupart des PC sont vendus avec Windows.

INSTALLATION DU SYGADE EN ARGENTINE

La situation de la dette en Argentine montre quelques signes d'amélioration en particulier depuis la conclusion récente d'un accord au titre du plan Brady. Une vague de privatisations a donné lieu à des rachats de dettes importants et la situation économique s'améliore, ce qui est un signe positif pour les créanciers internationaux, auprès desquels l'Argentine cherche à améliorer sa cote de crédit pour préserver son accès au marché international des capitaux et pour obtenir de nouveaux allègements de dette. Comme davantage de pays ont besoin d'un financement des institutions financières internationales et des banques commerciales, l'Argentine est confrontée à une concurrence accrue pour l'obtention de nouveaux crédits. Dans ces conditions, l'amélioration de sa gestion macro-économique, notamment de l'administration publique et, en particulier, de la gestion de la dette, aura une grande influence sur l'opinion des bailleurs de fond, et favorisera, de ce fait, l'octroi de nouveaux prêts.

Les autorités argentines ont fait un pas important vers le renforcement de la capacité de gestion de la

dette du pays avec l'adoption de la loi de finance No 24156, en vertu de laquelle la centralisation, l'enregistrement et toutes les opérations extérieures relatives à la dette ont été transférés de la Banque centrale au Ministère de l'économie, des travaux publics et des services. A cette fin, un service d'enregistrement a été créé au secrétariat financier de ce ministère. Les autorités ont établi et publié les règles de procédure régissant le fonctionnement de ce nouveau service, en veillant notamment à l'échange régulier d'informations entre toutes les instances concernées par les opérations relatives à la dette publique.

Les autorités argentines ont décidé d'installer le SYGADE pour renforcer ce nouveau service et pour améliorer la gestion de la dette du pays. Le projet a été financé par le gouvernement à raison de 535 500 dollars. Outre les activités de formation accompagnant habituellement les projets SYGADE, un conseiller technique principal sera basé à Buenos Aires pendant une année pour veiller à l'exécution optimale des activités du projet et à la pleine utilisation du SYGADE.

L'exécution du projet a démarré en octobre 1993. Le SYGADE a été installé dans le service d'enregistrement de la dette; la formation du personnel du service de gestion de la dette et le chargement des données ont débuté immédiatement. Grâce à l'informatisation des données, le service d'enregistrement sera en mesure de fournir aux autres ministères des informations précises et à jour sur l'endettement extérieur du pays, et la prévision des besoins au titre du service de la dette sera grandement facilitée. Ce projet comporte deux phases : la première consiste dans la formation approfondie des utilisateurs du SYGADE et des responsables de la gestion de la dette à tous les aspects du système et dans le chargement de la base de données sur la dette. Ces informations seront introduites dans les autres systèmes d'administration publique utilisés pour la comptabilité, la budgétisation et l'établissement de la balance des paiements. En outre, pendant cette phase, la version 4.1Plus du SYGADE sera remplacée par le nouveau système, de conception Oracle. La deuxième phase consistera en activités d'aval, telles que l'extension de la base de données pour y inclure la dette privée et la dette non garantie, et le partage de la base de données entre les institutions concernées, comme la Banque centrale. En outre, une liaison automatique sera établie entre le SYGADE et les autres systèmes d'administration publique.

TROIS NOUVEAUX PROJETS NATIONAUX

Actuellement, le Programme SYGADE a environ dix projets en préparation. Cela indique la forte demande pour les services SYGADE. Mais, le délai entre les contacts initiaux avec le gouvernement et le commencement des activités du projet peut être très long. La raison principale pour ceci est les difficultés pour obtenir les fonds nécessaires.

Pendant les derniers six mois le Programme SYGADE a signé trois nouveaux projets nationaux. Comme vous le savez, pour pouvoir commencer les activités dans un pays, des fonds doivent être disponibles pour l'équipement, la formation et le conseil à l'utilisation du système, ainsi que pour des activités destinées à améliorer la gestion efficace de la dette extérieure du pays. Dans le passé, le PNUD était le donateur principal. Dû aux restrictions des ressources de cette organisation, d'autres sources de financement doivent être explorées de plus en plus. Dans certains cas, les gouvernements eux-mêmes paient les services fournis. Parmi les trois nouveaux projets, deux sont financés par les gouvernements (l'Iran et l'Argentine), et un par le PNUD (le Liban). Un projet supplémentaire est sur le point d'être signé pour la Roumanie, financé par le Don Japonais administré par la Banque mondiale.

LE SYGADE A LA BANQUE CENTRALE DE COSTA RICA

Gerardo Ulloa, Directeur adjoint du Département des finances internationales de la Banque centrale de Costa Rica, décrit ici les démarches entreprises par son pays pour améliorer la gestion de la dette durant la dernière décennie.

La dette extérieure contractée par les pays en développement a essentiellement pour but la croissance de leur économie et, finalement, leur propre développement. Très rares sont les pays ayant su employer avec profit les fonds reçus au titre de la dette extérieure, qui leur a permis de passer du statut de pays en développement à celui de pays développés. Ceux qui ont réussi à franchir la ligne l'ont fait en combinant d'autres facteurs économiques venus s'ajouter à la dette extérieure : investissements directs intérieurs et extérieurs, recours judicieux à la technologie et développement du commerce extérieur par l'ouverture de nouveaux marchés et la fabrication de produits non traditionnels. Il a évidemment fallu à cette fin remanier une série de modèles profondément enracinés dans la société de chaque pays, ce qui a exigé l'intervention de

gouvernements énergiques, au prix de certains coûts sociaux.

Quand la crise de la dette extérieure a gagné le Costa Rica, il s'y est greffé un handicap supplémentaire : l'absence de renseignements fiables et actualisés sur l'endettement extérieur du secteur public. Jusqu'en 1982, année où les négociations avec les banques commerciales internationales, destinées à refinancer la dette extérieure du secteur public, se sont ouvertes, c'était aux institutions publiques qu'avait été laissé le soin de comptabiliser leur endettement extérieur sur leurs propres registres. Mais il est alors apparu qu'il fallait disposer de registres adéquats et centraliser l'information pour éviter que les négociateurs ne se trouvent dans une position défavorable vis-à-vis des créanciers, qui pouvaient porter sur leurs factures des montants impossibles à

contrôler dans les registres incomplets tenus par nos institutions.

Les chiffres de la dette extérieure étaient calculés par la Section de la balance des paiements de la Banque centrale. Le Ministère de la planification et le Ministère des finances, de leur côté, procédaient à leurs calculs pour disposer de certaines statistiques au niveau national, ce qu'ils n'ont pu continuer à faire quand les refinancements ont accentué la complexité de la dette. Devant la nécessité urgente de disposer de chiffres précis, la Banque centrale a centralisé la compilation d'information sur la dette extérieure de tout le secteur public du pays, en créant un service d'enregistrement et de contrôle et en s'engageant immédiatement sur un chemin ardu en quête d'un système informatisé qui lui permette de créer une base de données rassemblant l'information convenable.

La Banque centrale s'est mise en devoir de faire concorder les chiffres entre créanciers et débiteurs avec le concours d'un groupe de consultants internationaux. A l'aide des données recueillies, elle a élaboré un programme à exploiter sur un mini-ordinateur Hewlett Packard, dont la capacité était très limitée. Elle a donc préféré élaborer un système sur mesure pour l'utiliser dans son ordinateur principal, qui était un Burroughs. N'obtenant pas de résultats satisfaisants, elle a essayé d'adopter un système que la CNUCED était en train de mettre au point à l'usage de micro-ordinateurs, mais ce n'a pas été possible, car le système en était à ses débuts et présentait des défauts sur des points tout à fait essentiels. La Banque centrale a également essayé d'adopter le système de la Banque mondiale, mais elle a de même échoué pour des motifs analogues. Elle a alors décidé de reprendre ses efforts pour élaborer un système adapté à ses besoins, avec son personnel et son matériel.

Entre-temps, en 1983 et 1985, les accords de réaménagement de la dette publique extérieure ont été signés avec des gouvernements et des institutions officielles sous l'égide du Club de Paris. Ces mêmes années, il y a eu de plus signature des accords de refinancement avec les banques commerciales internationales, de même que le refinancement d'obligations et effets à taux variable en 1985. Ces obligations, ajoutées à celles qui existaient auprès d'organismes multilatéraux comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque interaméricaine de développement et la Banque centraméricaine d'intégration économique, ainsi qu'aux crédits-

fournisseurs, nous donnent quelque idée de la complexité de la dette extérieure ces années-là.

Tandis que la dette extérieure devenait un sujet d'actualité sans cesse plus complexe du point de vue de la structure et de la gestion, le nombre des utilisateurs de l'information, locaux et internationaux, allait en augmentant, les demandes de renseignement émanant aussi bien d'étudiants de l'enseignement secondaire que de membres de la fonction publique, alors que les organismes internationaux qui réclamaient des statistiques de la dette extérieure se faisaient toujours plus nombreux, tous à la recherche de renseignements adaptés à leurs besoins individuels. Devant cette situation et sachant que l'une des grandes lacunes du registre de la dette est l'absence d'un flux d'information continu, qui permet de maintenir une base de données suffisamment à jour, les autorités de la Banque centrale ont cru qu'en réglementant les procédures de gestion elles contribueraient à instituer le contrôle nécessaire pour créer le courant requis de données. C'est ainsi qu'en avril 1986 le conseil d'administration de l'institut d'émission a approuvé le règlement relatif à l'enregistrement et au contrôle de la dette extérieure des institutions du secteur public, qui régit depuis les opérations relatives à la surveillance de la dette publique extérieure du pays pour ce qui est de l'enregistrement des accords de prêt, de l'enregistrement des tirages, de l'autorisation et de l'exécution du service de la dette. L'application du règlement a amélioré le flux d'information provenant des institutions, mais n'a pas suffi à résoudre les problèmes d'information, qui ont contribué en partie à ce que, les années précédentes, il n'ait pas été possible de mener à bien la gestion de la dette extérieure.

La Banque centrale s'est rendu compte qu'il fallait réunir trois facteurs essentiels pour atteindre les objectifs fixés dans le règlement relatif au registre et au contrôle de la dette extérieure des institutions du secteur public et pour pouvoir organiser convenablement le passif extérieur : une législation convenable en matière d'endettement extérieur, une structure administrative appropriée et un système informatisé. Les systèmes informatisés ont généralement pour but de faciliter les travaux comptables et statistiques, qu'il ne faut pas confondre. Le travail comptable consiste à tenir un registre de chacune des opérations relatives aux passifs extérieurs de chaque institution, ce qui permet d'obtenir des états périodiques faisant apparaître la situation financière de l'institution à une date donnée. En revanche, le travail statistique consiste à tenir le registre des opérations relatives à l'endettement extérieur de toutes les institutions du

secteur public, afin de pouvoir fournir à tout moment des chiffres globaux, qu'il est possible de ventiler de la manière souhaitée. Les statistiques de la dette extérieure constituent une variable de plus dans l'analyse de l'économie du pays et servent à faire des projections, à établir des budgets, à planifier la balance des paiements, à faire des analyses de sensibilité, à élaborer des stratégies d'endettement extérieur, à remplir l'obligation de fournir des renseignements à l'intérieur et à l'extérieur, et, en général, à assurer la gestion de la dette extérieure.

Pour ce qui est de l'enregistrement de la dette extérieure, la Banque centrale, nous l'avons vu, s'en préoccupait depuis l'apparition des problèmes dus au manque d'informations. Son dernier effort a consisté à mettre au point un système sur mesure avec ses ressources propres, mais, à la fin de 1987, elle n'avait pas obtenu les résultats désirés. Le système n'avait pas répondu aux besoins et était périmé. L'échec était dû à des causes diverses, dont deux particulièrement importantes. La première est le départ de personnel spécialisé aussi bien dans l'informatique que dans la dette extérieure, qui va à la recherche de perspectives plus favorables, notamment dans le secteur privé. Cette défection est d'autant plus grave que la Banque centrale elle-même n'a pas suffisamment d'experts en la matière pour les former et les remplacer à bref délai et qu'il ne s'en trouve pas sur le marché du travail, de sorte qu'il faut former du personnel en commençant par les rudiments, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain. La deuxième cause d'échec a été la volonté déraisonnable de vouloir disposer d'un système quasi parfait, alors qu'on manquait foncièrement de maturité et d'expérience dans ce domaine.

Dans ces circonstances, la Banque centrale a renoncé à se doter elle-même d'un système informatisé pour l'enregistrement de la dette publique extérieure et a décidé de lancer à deux reprises des appels d'offres pour la mise au point d'un nouveau système. Elle a reçu des candidatures de diverses entreprises spécialisées dans l'informatique et de quelques autres, spécialistes de la comptabilité et des affaires financières. Elle a cependant dû constater, dans l'un et l'autre cas, qu'aucune des entreprises participantes ne comprenait exactement ce que la Banque attendait d'elles, peut-être faute de connaissances en matière de dette extérieure. En 1989, la Banque centrale a manifesté un nouvel intérêt pour l'ensemble élaboré par la CNUCED sous l'appellation de Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), lequel avait alors été notablement amélioré. Effectivement, en septembre 1989, elle a mis en

route le projet SYGADE en vue d'installer le système en question dans les meilleurs délais. Il s'agissait de produire, dès la fin de l'année 1990, une information fiable pour tous les utilisateurs. Une équipe de six personnes a travaillé à temps complet exclusivement à l'exécution du projet. La Banque centrale a acheté un ordinateur AT-386/33 avec un disque dur de 133 mégas et une imprimante EPSON DFX-5000. En outre, avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), elle a obtenu les moyens financiers nécessaires pour que le personnel affecté au projet soit suffisamment formé au maniement du système.

L'exécution des plans a été terminée en temps voulu et le système nous a permis d'enregistrer le dernier accord de réaménagement de la dette avec les banques commerciales internationales, signé le 21 mai 1990. Cet ensemble financier, comme on l'a dénommé, a profondément modifié les conditions du refinancement proprement dites, qui comprenaient le rachat de la dette à un prix analogue au prix coté à ce moment-là sur les marchés internationaux, changeant aussi la composition du passif extérieur du pays : en effet, le principal et les intérêts des prêts échus, plus l'encours des obligations à moyen et à long terme non comprises dans les rachats, ont été liquidés contre l'émission de quatre séries d'obligations différentes quant aux échéances et aux taux d'intérêt. D'un autre côté, on a enregistré les nouveaux crédits obtenus d'une autre catégorie de créanciers pour procéder au rachat. Le résultat global de l'opération a été de réduire le solde de la dette publique extérieure du pays.

Enfin, il ne suffit pas de disposer du meilleur système informatisé pour assurer une bonne gestion administrative de la dette extérieure. Il faut aussi posséder une structure institutionnelle adéquate et un cadre juridique ou réglementaire très solide. Autrement, il faut continuer à s'accommoder des improvisations, des problèmes de rivalités institutionnelles et professionnelles, des sources différentes d'information, etc., autant de facteurs propres à créer des confusions, lesquelles, de leur côté, engendrent la méfiance, qui n'est pas une alliée recommandable au moment des négociations et des décisions finales.

Publications :

Rapport sur le commerce et le développement, 1993 de la CNUCED

Le Rapport sur le commerce et le développement, 1993 de la CNUCED, paru en septembre 1993, souligne que la crise de la dette persiste dans plus de 60 pays, mais ses caractéristiques ont changé depuis le début des années 80. Aujourd'hui, le principal problème est celui de la dette envers les Etats et les institutions financières internationales. Ce problème concerne principalement les pays d'Afrique subsaharienne et certains pays à revenu intermédiaire de l'ancien bloc de l'Est. En revanche, la solvabilité de certains des principaux pays débiteurs d'Amérique latine s'est considérablement améliorée.

LA DETTE BILATERALE ET MULTILATERALE EST MAINTENANT LE PROBLEME MAJEUR.

Le Club de Paris a été créé à la fin des années 50 pour aider à résoudre les problèmes de liquidité que connaissaient alors certains pays, situés pour la plupart en Amérique latine. Son mandat consiste principalement à rééchelonner la dette publique bilatérale des pays à faible revenu, qui bénéficient ainsi d'une réduction de leur dette extérieure et du service de cette dette. Bien que les conditions de rééchelonnement consenties par le Club de Paris se soient améliorées au fil des ans, le rapport souligne qu'elles devraient être encore améliorées et que les critères d'admissibilité devraient être étendus à tous les pays lourdement endettés qui bénéficient de crédits de l'IDA (Association internationale de développement), même s'ils empruntent aussi à la Banque mondiale aux conditions normales. Le Club de Paris devrait aussi s'intéresser aux besoins des pays à revenu intermédiaire. Le rapport fait valoir en outre que les réductions de dette devraient être accordées en une seule fois, comme le prévoient les accords conclus au titre du plan Brady, et non par étapes, comme cela se fait actuellement. De plus, pour améliorer encore les conditions d'allègement de la dette des pays en développement, tous les créanciers devraient prendre comme référence les conditions proposées à Trinité-et-Tobago, en procédant, le cas échéant, à une réduction supplémentaire. Les créanciers qui ne font pas partie du Club de Paris devraient envisager d'appliquer des mesures comparables.

NECESSITE D'AMELIORER LES CONDITIONS DE REECHELONNEMENT DU CLUB DE PARIS

En ce qui concerne le rééchelonnement de la dette multilatérale, le rapport souligne qu'il est important de résoudre ce problème car, dans les prochaines années, les dettes envers les institutions financières internationales constitueront la majeure partie de la dette. Une vingtaine de pays ont déjà des arriérés auprès de ces institutions et la situation ira en empirant s'il n'y a pas d'amélioration sensible des perspectives d'exportation et des transferts nets globaux. Le rapport préconise donc la reconstitution adéquate des ressources dont disposent ces institutions pour octroyer des prêts à des conditions libérales. A cette fin, il faudrait recourir à de nouvelles sources de financement, telles que les allocations de DTS et les ressources du FMI, afin d'éviter une réduction de l'aide bilatérale. Jusqu'à présent, sept pays ont conclu des accords au titre du plan Brady, prévoyant la réduction de la dette et du service de la dette envers les banques commerciales. Le Rapport souligne que le plan Brady, en offrant un cadre pour le règlement ordonné des créances, a contribué à l'amélioration de la solvabilité des pays ayant entrepris des réformes économiques. Mais il critique aussi les accords Brady, car ils ne suffisent pas pour redonner confiance aux investisseurs. D'autres facteurs, comme l'arbitrage sur les taux d'intérêt, ont joué à cet égard un rôle plus important. Le Rapport souligne que dans bien des cas, les économies de trésorerie à court et moyen terme ont été plus que contrebalancées par les coûts initiaux de ces opérations. Afin d'accélérer la réduction de la dette commerciale, les gouvernements devraient exercer une plus grande pression morale sur les banques pour qu'elles consentent à réduire leurs créances; l'amélioration des dispositions réglementaires et fiscales y contribuerait également.

Le rapport analyse aussi la dette de la Russie; il préconise l'adoption pour ce pays d'un programme global d'allègement de la dette à moyen terme allant au-delà de l'approche à court terme du Club de Paris. Plus de la moitié de la dette russe, qui s'élève à 78 milliards de dollars, consiste en dette publique bilatérale et le pays a accumulé d'énormes arriérés auprès de ses créanciers publics et privés.

ALLEGEMENT DE LA DETTE A MOYEN TERME DE LA RUSSIE

Un nouveau rééchelonnement de la dette est inévitable; il devrait être opéré de manière à faciliter la période de transition dans laquelle le

pays est engagé, au lieu de la rendre plus pénible et plus longue. A cette fin, le rééchelonnement de la dette devrait s'accompagner d'un financement extérieur supplémentaire afin d'aider le pays à exécuter les réformes de structure qui s'imposent pour qu'il redevienne solvable et parvienne à une croissance soutenue.

Comme la dette russe constitue un problème majeur pour la communauté internationale, les accords conclus avec le Club de Paris devraient viser à la fois l'encours de la dette et le service de la dette à échéance annuelle, et il faudrait coordonner l'action des différents groupes de créanciers afin d'éviter les retards dans l'allègement de la dette et pour faire en sorte que le fardeau soit équitablement réparti entre les créanciers publics et privés.

Le **Rapport sur le commerce et le développement** peut être obtenu en librairie et auprès des distributeurs agréés dans le monde entier. Adressez-vous à votre libraire ou écrivez à : Organisation des Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

Adresser les lettres à:

Bulletin SYGADE
E.10055
CNUCED

Téléphone: (41 22) 917 5850
Télécopie: (41 22) 907 0045

Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse

Le Bulletin SYGADE est publié deux fois par an en anglais, espagnol et français pour l'information du public. Ce n'est pas un document officiel. Son contenu peut être librement cité ou reproduit, à condition d'en mentionner la source. On peut se procurer le Bulletin gratuitement à l'adresse indiquée ici.

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Technicien en chef spécialiste de la gestion de la dette

Les gouvernements de 10 pays d'Afrique orientale et australe prennent des mesures importantes pour renforcer leur capacité de gestion de leur dette extérieure. Ils ont récemment mis sur pied un programme intitulé "Eastern and Southern African Initiative on Debt and Reserves Management" (ESAIDARM). Avec le soutien technique et financier de divers donateurs, des services de formation et de conseil leur seront fournis par l'intermédiaire d'une infrastructure régionale rattachée à la Reserve Bank du Zimbabwe.

Au cours des dix dernières années, la CNUCED a fourni aux pays en développement des services de coopération technique en matière de gestion de la dette, portant principalement sur l'installation et l'exploitation du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), logiciel spécialisé élaboré au siège de la CNUCED, à Genève, et installé dans plus de 20 pays. A la demande de l'ESAIDARM, un technicien en chef basé à Harare (Zimbabwe) sera engagé pour une durée de deux ans, à compter aux alentours du 1er avril 1994, afin de fournir une assistance dans ce domaine.

Il sera principalement chargé :

- de fournir des services de formation et de conseil sur l'utilisation du SYGADE aux pays de la région;
- d'aider les gouvernements à établir des circuits d'information adéquats pour la collecte et la diffusion de données et à maintenir une base de données exacte sur la dette extérieure de leur pays;
- d'aider les gouvernements à améliorer leur capacité de gestion de la dette, notamment en leur fournissant une assistance sur le plan institutionnel et organisationnel.

Le technicien en chef recevra de l'équipe centrale du SYGADE à Genève l'appui et la formation nécessaires. Il devra acquérir et pourvoir une connaissance approfondie du SYGADE. Titulaire d'un diplôme d'économie ou de gestion, il aura au moins cinq ans d'expérience de la gestion de la dette extérieure. Il devra avoir l'habitude d'utiliser des micro-ordinateurs et des bases de données et posséder une expérience de la formation. Une expérience antérieure de l'utilisation du SYGADE constituera un avantage certain. Un excellent niveau d'anglais est demandé.

Une rémunération de niveau international, doublée d'une gamme complète de prestations, est proposée. Elle sera fonction des qualifications et de l'expérience. Les actes de candidature, accompagnés d'un curriculum vitae et des certificats appropriés, et mentionnant les noms de trois répondants, doivent être adressés avant le 1er mars 1994, à :

Chef du Personnel
CNUCED
Palais des Nations
8-14, Avenue de la Paix
1211 Genève 10
Suisse

Télécopie : (41 22) 907 00 45
Téléphone : (41 22) 907 58 52